

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX****DELIBERATION N° 2023-10 DU 1^{er} AVRIL 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 5	Absents : 0
Représentés : 0	Votants : 5
POUR : 5	CONTRE : 0
Abstention : 0	Quorum : 3

Le premier avril deux mille vingt-trois à neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, en séance publique limitative en lien avec les directives sanitaires liées au covid-19, à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Mélanie COT, Anne COURTIAL et Didier GABRIEL et Marie-Dominique SELETTI

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Virginie BROS FACER

Date de convocation : 28/03/23

Date d'affichage : 28/03/23

**APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR POUR LE CŒUR DE BOURG ET
VALIDATION DE LA FICHE ACTION M1 AVEC AUTORISATION D'ENGAGER**

Madame la Maire présente de schéma directeur du projet de redynamisation de centre de village réalisé par Romain NAUDY, architecte.

Ce schéma directeur comprend notamment une étude de faisabilité concernant la réhabilitation et reclassement en logements sociaux communaux de la maison de la motte.

Cette réhabilitation constitue la phase 1 du projet de redynamisation de centre de village, nommée M1 dans le document de référence.

Madame la Maire présente la phase M1 :

- Réhabilitation de la maison avec création de deux T2 dont un accès PMR et un T4, SHAB 185m² et terrasse couverte 25 m² ;
- Aménagements extérieurs avec création de stationnements dont un PMR ;
- Réfection de la cuve.

Madame la Maire demande au Conseil Municipal

le marché de MOE pour la maison de la motte féodale :

- Le type de procédure pour la consultation des équipes et pour la passation de marché : MAPA (Marché à Procédure Adaptée) ;
- Le type de marché : Marché de prestations intellectuelles ;
- Le titre de marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la maison de la motte en vue de la création de logements sociaux.

Montant de travaux estimés de 468 000 € HT.

Madame la Maire rappelle les frais annexes estimés à la phase M1 :

- Diagnostic amiante et plomb : 2 000 € HT ;
- Autres charges MOA (maîtrise d'ouvrage) : 15 000 € HT (mission SPS, géomètres, taxes, raccordements, pose de compteurs...) ;
- Etudes équipes MOE (maitre d'œuvre) : 50 000 € HT.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal du plan de financement du coup théorique de cette opération. Ce plan de financement sera ajusté en fonction des frais réels définis par l'avant-projet définitif.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal des informations complémentaires concernant la MOE : ventilation des coûts et financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser Madame la Maire à engager le marché de MOE pour la maison de la motte féodale comme désigné ci-dessous :
 - * Le type de procédure pour la consultation des équipes et pour la passation de marché : MAPA (Marché à Procédure Adaptée) ;
 - * Le type de marché : Marché de prestations intellectuelles ;
 - * Le titre de marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la maison de la motte en vue de la création de logements sociaux.
 - * Montant des travaux estimés de 468 000 € HT.
- d'autoriser Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette décision.

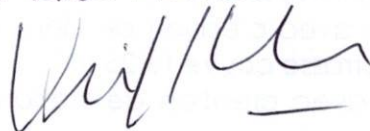
Pour extrait conforme au registre des délibérations

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Fait et délibéré à Castex, le 1^{er} avril 2023

Le secrétaire de séance,

V. BROS-FACER



Madame La Maire,
Anne COURTIAL



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 009-210900841-20230401-2023_10-DE

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte le 07 AVR. 2023

Après dépôt en sous-préfecture le 07 AVR. 2023

Après publication ou notification le 07 AVR. 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 009-210900841-20230401-2023_10-DE

